



**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
20 OCTOBRE 2014 À 18 H 30**

À TOUTES LES PERSONNES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR L'ÉTUDE DU PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE CONCERNANT L'IMMEUBLE SUIVANT :

150, RUE SAINT-AUGUSTIN

PRENEZ AVIS que, à la suite du dépôt de plans dans le cadre d'une demande de permis de construction et de transformation concernant l'immeuble situé au 150, rue Saint-Augustin, le conseil de l'arrondissement Le Sud-Ouest tiendra une **assemblée publique de consultation sur les plans soumis**, en conformité avec les dispositions du *Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale*, le **20 octobre 2014 à 18 h 30** à la mairie d'arrondissement située au 815, rue Bel-Air, à la salle du conseil (2^{ème} étage).

Au cours de cette assemblée, le maire ou un autre membre du conseil d'arrondissement présentera les plans soumis pour la réalisation de ce projet. Il entendra les personnes ou les organismes qui désireront s'exprimer à leur sujet.

Cette assemblée publique de consultation ne concerne que l'immeuble situé au 150, rue Saint-Augustin.

Une copie des plans soumis est disponible pour consultation au bureau Accès Montréal situé au 815, rue Bel-Air, du lundi au vendredi de 9 h à 17 h.

Montréal, le 9 octobre 2014

Pascale Synnott, avocate
Secrétaire d'arrondissement